

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Northern Blizzard Resources Inc.

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 9 décembre 2016 concernant l'offre publique de rachat au comptant de Northern Blizzard Resources Inc. visant un maximum de 18 750 000 de ses actions ordinaires au prix de rachat de 4 \$ chaque action, jusqu'à concurrence d'une valeur de 75,0 millions de dollars.

L'offre a été prolongée et expire le 3 février 2017, 17 h (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2565384

Décision n°: 2016-FS-0168

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.